

ARRETE 094 /CAB/PM DU 04 AOUT 2023
 portant nomination du Coordonnateur de l'Unité Opérationnelle de Gestion du
 Bakassi Peninsula Development Program (BADEP).-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire au Cameroun ;
- Vu** le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145-bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2017/8819/PM du 21 août 2017 portant création, organisation et fonctionnement du BAKASSI Peninsula Development Program
- Vu** le décret n° 05043 PM du 04 AOUT 2023 portant renouvellement de la durée du Bakassi Peninsula Development Program,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Monsieur **NYAKANGAH Lawrence FORWANG** est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Coordonnateur de l'Unité Opérationnelle de Gestion du Bakassi Peninsula Development Program.

ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais.

Yaoundé, le 04 AOUT 2023

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Joseph DION NGUTE